

LE PETIT JOURNAL

L'hebdo local du Comminges

Du 11 au 17 novembre 2015 - Numéro 524 - 1,20€

TERRES D'AURIGNAC.

“Ne pas payer la surimposition”

Les gens pensent, eux, qu'on les prend pour des c...

Les élus montrent leur impuissance.

Les citoyens payent, comme le disait un habitant avec bon sens...



Page 3

Terres d'Aurignac

Collectif des Contribuables :

“Ne pas payer la surimposition”

Salle comble ! Une fois encore ce lundi soir à Cassagnaberes Tournas. Les habitants de cette petite Communauté de communes étaient environ 200. Les sujets abordés ont été nombreux et les gens étaient attentifs. La mobilisation citoyenne est totale, les gens disant “ Trop c'est trop”

Un exemple symbolique: la ligne de Trésorerie.

Ligne de trésorerie : le taux d'intérêt depuis un an était au taux de l'usure 13%, car la fameuse ligne de Trésorerie prise par le Président Guilhot (au terme d'une délibération attaquée pour faux en écriture publique) a été trop longtemps utilisée et jamais remboursée. C'est Michel Cabe qui avec passion et précision expliquait cela. L'état ne fait plus depuis deux ans de contrôle de la légalité.

Les contribuables ont été stupéfaits quand ils ont compris que la Sous-Préfecture ne faisait plus depuis des années de contrôle sur les délibérations des élus. Ainsi il n'y a plus de limites, puisqu'il n'y a plus contrôle quand les délibérations sont tamponnées. Tout s'explique et les élus peuvent en toute tranquillité faire ce qu'ils veulent.

L'ATD : une nouvelle étude est attendue

L'Atd devrait rendre bientôt une nouvelle étude sur les finances de la Communauté et des inquiétudes se font jour. Bref : il y aura encore de nombreuses réunions avec les contribuables, car ils de-

vront payer durant plusieurs années.

Le 22 octobre les élus n'ont quasiment rien dit

Voilà ce qu'ont retenu les contribuables qui sont allés assister au dernier Conseil

Communautaire du jeudi 22 octobre. Donc une seule solution être encore plus

mobilisés. Des exemples des problèmes évoqués à la réunion . Le Musée bien que tout neuf a de nombreuses malfaçons : environ 20.000 euro de nouvelles

dépenses. Décidément trop c'est trop! Enfin tant les élus que les fonctionnaires de la

Communauté ont été mis en cause. Ainsi un citoyen a dit qu'il avait interpellé Mme

Delga en lui disant: “ j'ai eu 300 euro d'augmentation :

que faites vous ici pour notre Communauté de communes?” La réponse de Mme

Delga a été de défendre “ les nombreux projets qui ont été réalisés ici: le Musée, la Mai-

son de Santé pour lesquels elle a obtenue des subventions. Le citoyen a dit devant

une salle qui le soutenait : “Les subventions c'est bien mais c'est pas Mme Delga

qui a pas payé mes 300 euro d'augmentation.” De même quelle n'est pas la surprise

des habitants de voir la Directrice de la Communauté de Communes être candidate sur la liste de D. Reynie. Bref les gens en ont assez qu'on ne parle pas des gens qui payent!

Ne pas payer la SUR IMPOSITION

La taxe d'habitation touche



Collectif des Contribuables : “Ne pas payer la surimposition”

Objet : Règlement de la taxe d'habitation 2015.

Madame la Trésorière,

Je vous transmets ci-joint, le règlement de l'avis d'imposition dont le numéro est précisé en marge, relatif à la taxe d'habitation de 2015.

Vous constaterez qu'il est différent du montant de l'avis d'imposition.

Ce montant prend en compte la cotisation due pour la commune de

Pour la partie imputable à l'intercommunalité, j'ai recalculé le montant sur la base des taux de 2014.

Je ne peux en effet accepter l'augmentation massive du taux d'imposition de cette collectivité qui visiblement résulte d'une gestion catastrophique, dont il est trop facile de faire supporter les conséquences au seul citoyen contribuable.

Le collectif prend des initiatives...

un grand nombre de gens. C'est pourquoi les gens ont eu l'idée de faire un courrier et de ne s'acquitter des impôts que sur la base de l'an dernier. Donc les gens agiront avant le 15 novembre. Les relais de l'association distribueront la lettre Type pour la préceptrice. De nombreux soutien étaient présents telles l'association de contribuables de M Padovani . Par contre côté élus : il n'y avait que le Conseiller Régional Jean-Luc Rivière.

Blocage : Jean-Luc Guilhot

n'a toujours pas démissionné

Le fameux consensus recherché n'a pas abouti et malgré sa promesse Il Guilhot n'a toujours pas démissionné. Bref, le fameux consensus, les gens pensent eux qu'on les prends pour des C...Les élus montrent leur impuissance. Les citoyens payent. Comme le disait un habitant avec bon sens. “Si Losego remplace Guilhot c'est comme quand Medvedev a remplacé Poutine!”